

**ESPACES ET PRATIQUES** 

JOURNÉES D'ÉTUDES • 28 & 29 MAI 2026 Laboratoire ATE (Architecture Territoire Environnement) École nationale supérieure d'architecture de Normandie

« L'expérience et l'histoire nous apprennent qu'il n'y a pas création de formes sociales et de rapports sociaux sans création d'un espace approprié. »

Henri Lefebvre, Le Droit à la ville, 1968.



Depuis les années 2000, la notion de « commun » suscite un regain d'intérêt, autant dans le champ des pratiques et expérimentations militantes, que dans les réflexions théoriques consacrées au sein des commons studies. Elle s'est largement diffusée au-delà du cadre de la gestion des ressources naturelles, tel qu'étudié par Elinor Ostrom (2010), pour investir une diversité de domaines avec l'émergence des new commons (Hess, 2008) — communs urbains, numériques, pédagogiques, fonciers, etc. Identifié par la suite comme un principe politique par Dardot et Laval (2014), la praxis instituante du commun redéfinit les contours de la co-activité et la co-obligation au sein des collectifs de commoneurs, dans un contexte marqué par les inégalités socio-économiques et les urgences climatique et écologique.

Cependant, cet engouement n'est pas sans risque : à mesure qu'il gagne en visibilité, le commun tend à être instrumentalisé, voire vidé de sa charge politique radicale. Pourtant, en destituant le droit absolu de propriété privé sur les milieux et en instituant une gestion foncière coutumière, les communs construisent aujourd'hui de nouveaux récits, subjectivités urbaines et affects liés à leur territoire. Vecteurs d'expérimentations de nouvelles pratiques en matière d'utilisation des ressources, les communs sont également susceptibles de promouvoir des modes d'habiter et de construction de la ville plus durables et sobres, ainsi que des nouvelles formes d'insertion sociale. Il devient alors nécessaire de réinterroger ce que cette production de l'espace engage réellement, et dans quelles conditions les communs peuvent constituer des alternatives en

mesure de résister aux dynamiques d'enclosure, d'accumulation par dépossession et de marchandisation.

Par ailleurs, si les *commons studies* ont été largement consolidées par de nombreux apports théoriques et retours pratiques, leur transposition dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme demeure encore marginale. Les communs urbains par exemple, bien qu'ils suscitent un intérêt croissant, restent moins investigués que les communs naturels ou informationnels, tant en termes de reconnaissance scientifique que de structuration conceptuelle. Ces journées d'études proposent donc d'examiner les formes du commun dans le champ urbain et architectural à partir de terrains d'enquête ou d'analyses théoriques, et de questionner leur capacité à transformer les pratiques, les savoirs et les institutions. La ville, les territoires et les espaces en lutte apparaissent ici comme des terrains particulièrement fertiles, dans lesquels se joue une conflictualité fondamentale entre propriété privée, intérêt collectif et droits d'usage.

Mais de quoi parle-t-on lorsque l'on associe la notion de commun à celle de la pratique architecturale ? S'agit-il d'architectes au service de luttes pour habiter une ZAD ? D'une approche immersive de l'architecte en habitant le lieu du projet ? D'une ville constituée de communs et d'espaces inclusifs ? D'un nouvel urbanisme "inattendu" basé sur le laisser faire et l'initiative citoyenne ou contestataire ?

# AXE 1 : LES COMMUNS URBAINS COMME FORMES DE LUTTE ET D'HABITER

AXE THÉMATIQUE 1

Depuis leur résurgence en réaction à l'urbanisation du néolibéralisme, les communs urbains ont caractérisé à la fois des formes contestataires d'appropriation de l'espace public (Occupy, Indignados, Nuit Debout, etc.), des modes d'occupation et d'autogestion (centres sociaux italiens, ZAD de Notre-Dame-des-Landes, Quartier Libre des Lentillères, squats, etc.) jusqu'à des expérimentations collaboratives (tiers-lieux, coopératives d'habitants, chantiers participatifs, etc.). En accordant une prévalence à la destination sociale des lieux, à leurs accès, usages et mutualisations, ces espaces en lutte s'opposent à la dépossession de la valeur socialement produite dans la ville (Hardt et Negri, 2013) et réaffirment des droits d'habiter alternatifs fondés sur la co-gestion et l'usage partagé des ressources. Ces tiers-espaces (Bazin, 2015), situés au-delà du binôme public/privé, révèlent non seulement d'autres modes de gouvernance et conditionnement du commun, mais aussi des intérêts antagonistes en contestant le droit absolu de propriété.

Loin de se limiter à une simple critique de la fabrique urbaine, le commun met en action des alternatives, il destitue des logiques dominantes d'accaparement et réinstitue dans un même mouvement des pratiques d'entraide et de mutualisation (Nicolas-le-Strat, 2016). Les communs urbains produisent ainsi de nouvelles formes d'organisation, de vie sociale et modes d'habiter. En réintégrant une compréhension de la production de l'espace et des mouvements sociaux comme issus des rapports de classe et de propriété, ils permettent non seulement d'actualiser le droit à la ville d'Henri Lefebvre (1968), mais aussi de le repolitiser – en l'élargissant notamment aux non-humains au sein de la cité, tout

en le confrontant aux réalités fragmentées et inégalitaires de la ville néolibérale.

Cet axe vise à explorer les formes que prennent aujourd'hui les communs urbains, au-delà du marché et de l'Etat (Dardot et Laval, 2014) dans un contexte d'expansion des enclosures urbaines. Il s'agira d'interroger les pratiques émergentes de *commoning* (Bollier et Helfrich, 2022) en lien avec la quête d'une justice socio-spatiale (Soja, 2010) : quel est l'impact de ces pratiques contestataires sur leur territoire ? Comment créer des espaces inclusifs d'entraide et d'autonomie au sein des luttes urbaines ? Et comment les communs peuvent-ils tisser un réseau d'alternatives et essaimer des pratiques de *commoning* au sein d'un territoire, sans être neutralisés par les logiques dominantes de l'aménagement ?

Les contributions attendues pourront porter sur des retours d'enquête de luttes foncières ou (agro-)urbaines en opposition à des projets d'accaparement ou de renouvellement urbain, des expériences collectives autour de la mise en commun de ressources et de services urbains, des analyses critiques sur la transposition des principes ostromiens dans le champ urbain (faisceaux de droits, gouvernance par les pairs, etc.), ou encore des réflexions théoriques sur le commun en tant que lieu d'émancipation, de conflit ou d'hétérotopie.

# AXE 2 — PARTENARIAT PUBLIC-COMMUN : RISQUE DE DOMESTICATION ET PROJETS PIRATES

**AXE THÉMATIQUE 2** 

Les écoles, les hôpitaux, les universités et les logements sociaux sont des biens publics, gérés par l'État, les collectivités territoriales ou des bailleurs. Ces lieux ne sont pas d'emblée des communs, car soumis à des logiques institutionnelles strictes (protocoles, normes, hiérarchies), qui laissent peu de place à la co-gestion, à l'appropriation collective ou à la créativité des usagers et travailleurs : enseignants, soignants, patients, locataires, élèves... Pourtant au sein de ces institutions des démarches de communs peuvent émerger : nouvelles pratiques pédagogiques, nouvelles formes d'organisation et émergence de réseaux de solidarité pour lutter contre la baisse de moyens.

Le huitième principe d'Ostrom souligne justement la dimension polycentrique de la gouvernance des communs (Ostrom, 2010) : un commun n'existe jamais en vase clos, mais en interaction constante avec son environnement, y compris avec des dynamiques capitalistes et marchandes. L'idée d'« entreprises imbriquées » invite donc à penser des systèmes de gouvernance souples et hybrides, autour de ce que l'on pourrait nommer des « semi-communs ». Dans le prolongement de l'architecture des biens publics, l'espace public et la place qu'il laisse à l'auto-organisation et son appropriation par les habitants doivent être questionnés. À l'image des festivals (Les Résistantes) qui s'interrogent sur la place des enfants dans les luttes et l'organisation militante, que se passerait-il pour l'espace public si l'on pouvait considérer la ville comme un environnement inclusif, à hauteur d'enfants par exemple (Tonucci, 2023) ?

Cet axe propose d'interroger la possibilité d'une réactivation des communs au sein même des institutions et des espaces publics. L'architecture, au croisement des usages, des matériaux et des relations sociales, pourrait alors être le levier de cette réinvention. Comment, dès lors, encourager l'auto-organisation et la participation, à chaque phase de projet, dans le but de produire des espaces partagés, co-conçus ? Il s'agira donc dans cet axe d'étudier comment les collectivités publiques peuvent devenir des « facilitateurs de communs » (Bollier, 2014) en se concentrant sur la pluralité des « partenariats publics-communs » dans le cadre de la production de l'espace. En somme, cet axe invite à comprendre comment garantir une autonomie maximale des communs pour ne pas détourner les alternatives qu'ils supportent à des fins mercantiles et excluantes.

Les contributions attendues concernant cet axe pourront porter sur des études de cas et retours d'expérience d'auto-organisation au sein des institutions publiques (coopératives, espaces autogérés, collectifs d'habitants, etc.), ou encore sur des projets d'urbanisme ou d'architecture inclusifs. Les réflexions critiques sur les risques de domestication des communs seront également bienvenues.

# AXE 3 : HÉRITAGES ET RÉÉMERGENCE DES ARCHITECTURES DU COMMUN

Bien qu'ils soient aujourd'hui convoqués pour caractériser des pratiques sociales et politiques de résistances contemporaines, les communs trouvent également des prolongements dans l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme au sein d'un corpus théorique particulièrement fécond (Bourdon, 2021). En effet, la fabrique du commun engage des conceptions et modes de construction spécifiques, en lien avec le partage de l'espace et la mutualisation des ressources urbaines. Les architectures du commun s'enracinent dans une généalogie d'expérimentations et d'utopies spatiales : cités-jardins, communautés autogérées, habitats collectifs,

L'architecte est rarement à l'origine du commun, il est appelé ou désigné soit par les activistes (quand il n'en est pas un lui-même) soit par les institutions. Et pourtant il peut se mettre au service du commun en déviant de sa trajectoire initiale un projet qui aurait dû se dérouler de manière conventionnelle. Il peut certes proposer un contre-projet mais il peut aussi se mettre à l'écoute des usagers pour engager une démarche de conception collective. On peut citer Lucien et Simone Kroll et leur curiosité pour l'usager qui démarrent dès le projet de l'abbaye de Maredsous où il interroge chaque corps de métier. Patrick Bouchain et ses universités foraines parmi tant de démarches participatives, Sophie Ricard et sa permanence architecturale à Boulogne-sur-Mer. Une filiation des idées et des concepts qui touche des architectes « à la marge » qui nous ouvre la voie et les yeux vers d'autres manières de faire. Ainsi en construisant non pas « pour » ni « avec » l'habitant mais bel et bien « en habitant », le rôle de l'architecte glisse vers plus d'humilité et d'écoute, de transmission, de « déprise d'œuvre » (Hallauer 2016).

coopératives d'habitants, équipements partagés, etc. Ces dispositifs

promouvant des formes de vie communautaires et des alternatives

ont souvent visé à répondre à des besoins sociaux, tout en

au modèle dominant de l'aménagement du territoire.

Cet axe invite à se réapproprier les antécédents du commun dans l'histoire de l'architecture tout en explorant ses nouvelles manifestations spatiales au regard des enjeux sociaux et climatiques **AXE THÉMATIQUE 3** 

actuels. Il s'agira de questionner ce que signifie concevoir, construire et habiter en commun : comment le commun peut-il (ré)orienter l'architecture des villes (en lien avec la transition écologique) ? Quels sont les héritages architecturaux et urbanistiques du commun et quelles sont ses nouvelles manifestations spatiales aujourd'hui ? Comment le projet architectural peut-il se mettre au service de collectifs d'auto-organisation, d'autonomie et de co-obligation ?

Les contributions pourront porter sur des études de cas historiques ou contemporaines d'architectures collectives, des retours d'expériences sur des projets participatifs, auto-construits ou co-conçus, mais aussi des réflexions sur le rôle de l'architecte et de l'urbaniste dans la création et la pérennisation de communs.

# **BIBLIOGRAPHIE**

- BACQUÉ Marie-Hélène, POULOT Monique, SANTAMARINA Beatriz, TRUNINGER Monica et WATEAU Fabienne (dir.) (2022), *D'Alternatives et de communs*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, coll. « Ensemble ».
- BAZIN Hugues (2015), « Les figures du tiers-espace : contre-espace, tiers-paysage, tiers-lieu ». *Filigrane* 19.
- BOLLIER David et HELFRICH Silke (2022), *Le pouvoir subversif des communs*, Paris, Mayer Charles Leopold.
- BOLLIER David (2014), La renaissance des communs. Pour une société de coopération et de partage, Paris, Mayer Charles Leopold.
- BOUILHOL Pierre (2023), « Des architectes urbanistes au cœur d'une lutte entre des écologies concurrentes », Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère [En ligne], n°17.
- BOURDON Valentin (2021), Les occurrences du commun. Vers de nouvelles homogénéités urbaines, Genève, Métispresses.
- BRANCACCIO Francesco, GIULIANI Alfonso et VERCELLONE Carlo (2021), *Le commun comme mode de production*, Paris, Éditions de l'Éclat, coll. « Premier secours ».
- CAHIN, Arianne, LAPORTERIE Aline et PHILIPPE Perrine (2023), *Pour une architecture des communs, autoconstruction et espaces collectifs*, Paris, Eterotopia France, coll. « Recherches ».
- COLLECTIF ASPHALTE (2023), *Tenir la ville : luttes et résistances contre le capitalisme urbain*, Lille, Éditions Les Étaques.
- CORNU Marie, ORSI Fabienne et ROCHFELD Judith (dir.) (2021), Dictionnaire des biens communs, Paris, Puf.
- CORNU Marie et EMERCIH Yaëll (dir.) (2024), Les communs urbains saisis par le droit, Mare & Martin, coll. « Droit, sciences & environnement ».
- CLEMENT Gilles (2004), *Manifeste pour le Tiers paysage*, Paris, Éditions Sujet/Objet.
- DARDOT Pierre et LAVAL Christian (2014), Commun : essai sur la révolution au XXIe siècle, Paris, La Découverte.
- DECLEVE Bernard, DECLEVE Marine, KAUFMANN Vincent, MEZOUED Aniss M., SALEMBIER Chloé, 2022. *La ville en communs. Récits d'urbanisme*. Genève, Métispresses.
- DEGEORGES Patrick et NOCHY Antoine (2022), « L'impensé de la ville », *Topophile* [en ligne]. URL : <a href="https://topophile.net/savoir/limpense-de-la-ville/">https://topophile.net/savoir/limpense-de-la-ville/</a>
- FESTA Daniela (2016), « Les communs urbains. L'invention du commun », *Tracés*, n°16, p. 233-256.
- HALLAUER Edith (2017), *Du vernaculaire à la déprise d'œuvre : Urbanisme, architecture, design*, Thèse de doctorat en urbanisme, Université Paris-Est.

- HARDT Michael, NEGRI Antonio (2013), Commonwealth, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».
- HARVEY David (2015), Villes rebelles : du droit à la ville à la révolution urbaine, Paris, Buchet-Chastel.
- HESS Charlotte (2008), « Mapping the New Commons », SSRN Electronic Journal.
- LEFEBVRE Henri (2009), *Le droit à la ville*, 3ème édition 1968, Paris, Anthropos, coll. « Economica ».
- MASBOUNGI Ariella dir. (2019), *Un urbanisme de l'inattendu, Patrick Bouchain grand prix de l'urbanisme 2019*, Editions parenthèses.
- NICOLAS-LE-STRAT Pascal (2016), *Le Travail du commun*, Rennes, Éditions du Commun.
- OSTROM Elinor (2010), Gouvernance des biens communs : pour une nouvelle approche des ressources naturelles, Bruxelles [Paris], De Boeck, coll. « Planète en jeu ».
- PAQUOT Thierry (2002), « L'urbanisme comme bien commun », *Esprit*, n° 288, pp. 75–84.
- PAQUOT Thierry (2015), La Ville récréative, enfants joueurs et écoles buissonnières, Infolio.
- PAQUOT Thierry (2022), *Pays de l'enfance*, éditions Terre Urbaine, coll. « l'Esprit des villes ».
- PRUVOST Geneviève (2015), « Chantiers participatifs, autogérés, collectifs : la politisation du moindre geste », *Sociologie du travail*, no 1, vol. 57, p. 81-103.
- ROLLOT Mathias (2024), Décoloniser l'architecture, Le Passager clandestin.
- SOJA Edward W. (2010), Seeking Spatial Justice, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- TONUCCI Francesco (2023), La ville des enfants. Pour une (r)évolution urbaine, Parenthèses.
- VANUXEM Sarah (2022), La propriété de la terre, Marseille, Wildproject.

# **MODALITÉS DE PARTICIPATION**

Les propositions de communication se font au moyen d'un résumé de 3000 signes maximum (espaces compris, bibliographie sélective non comprise), qui devra indiquer le questionnement et l'inscription dans l'axe choisi.

Le résumé devra être accompagné du titre, du nom des auteurs, de l'affiliation institutionnelle et d'une courte biographie séparée.

Les propositions de communication sont à envoyer **au plus tard le 4 février 2026** aux organisateurs à l'adresse électronique suivante : **ie-communs@rouen.archi.fr** 

#### **COMITÉ D'ORGANISATION**

#### **Alexis Desplats**

architecte, doctorant - laboratoire ATE

### Miléna Koutani

architecte, doctorante - laboratoire ATE

#### Léna Tullifer

architecte, doctorante - laboratoire ATE

# SOUTIEN À L'ORGANISATION

#### Clémentine Boisnoir

assistante administrative – laboratoire ATF

#### **Claire Rosset**

ingénieure de recherche – laboratoire ATE

#### **COMITÉ SCIENTIFIQUE**

#### Valentin Bourdon

architecte, docteur en architecture, collaborateur scientifique à l'EPFL

#### Julien Choppin

architecte, maître de conférences ENSA Normandie

### **Alexis Desplats**

architecte, doctorant - laboratoire ATE

#### **Daniela Festa**

chercheuse en géographie urbaine et politique, Université La Sapienza, CENJ (EHESS)

#### Léa Hobson

architecte, scénographe et militante écologiste

### Miléna Koutani

architecte, doctorante - laboratoire ATE

#### **Bruno Proth**

sociologue, chercheur au laboratoire ATE, professeur ENSA Normandie

#### Frédéric Wallet

économiste, INRAE Occitanie-Toulouse directeur du programme Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

# **CALENDRIER**

Date limite de soumission des propositions : 4 février 2026

Notification des interventions sélectionnées après l'évaluation par le

comité scientifique : 4 mars 2026

Journées d'études à l'ENSA Normandie : 28 et 29 mai 2026

# CONTACTS

Alexis Desplats, Miléna Koutani et Léna Tullifer je-communs@rouen.archi.fr





